



AVIS DE CONVOCATION

Les actionnaires de la société **PROMOPHARM**, société anonyme au capital de 100.000.000,00 dirhams, dont le siège social est à Had-Soualem, rue n° 7 zone industrielle du Sahel, immatriculé au registre du commerce de Berrechid sous le numéro 1513, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Jeudi 27 Avril 2017 à 10h au siège social de la société sise Zone Industrielle du Sahel, Rue n°7-Had Soualem, à l'effet de délibérer sur l'ordre de jour suivant :

- 1 - Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les opérations de l'exercice 2016,
- 2 - Rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice 2016,
- 3 - Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées,
- 4 - Approbation des comptes et opérations de l'exercice 2016,
- 5 - Quitus au Conseil d'Administration,
- 6 - Affectation du résultat de l'exercice 2016,
- 7 - Pouvoir pour formalités légales.

Les documents dont la loi prescrit la communication aux actionnaires seront déposés au siège de la société.

Les actionnaires trouveront ci-dessous les résolutions proposées à cette Assemblée Générale.

Il est rappelé que tout actionnaire a le droit d'assister, de se faire représenter par un autre actionnaire, par son conjoint, par un ascendant ou descendant, ou de voter par correspondance à cette Assemblée, quel que soit le nombre d'actions possédés, à condition d'être inscrit sur les registres sociaux ou de se faire délivrer une attestation de blocage de ses titres par son intermédiaire financier, cinq jours au moins avant l'Assemblée.

Les actionnaires désirant se faire représenter ou voter à distance, devront demander un formulaire unique de pouvoir et de vote à distance au siège social au plus tard dix jours avant la date de la réunion ; L'actionnaire ayant voté par correspondance n'aura plus la possibilité de participer directement à l'assemblée ou de s'y faire représenter. Les actionnaires réunissant les conditions exigées par l'article 117 de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes peuvent demander, par lettre recommandée avec accusé de réception au siège social dans les dix jours qui suivent cet avis, l'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 AVRIL 2017 PROJET DE RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes, les approuve dans toutes les parties.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes relatif aux conventions visées à l'article 56 de la loi N° 17-95, en prend acte et en approuve les termes et conventions qui y sont mentionnées.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale approuve les comptes et les états de synthèse de l'exercice 2016, tels qu'ils lui ont été présentés, se soldant par un bénéfice net de 87.217.648,06 dirhams.

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale donne quitus au Conseil d'Administration de sa gestion pour l'exercice 2016.

SIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal en vue d'accomplir les formalités légalement requises partout où besoin sera.

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter comme suit les résultats de l'exercice 2016 :

Résultat Net de l'exercice	87.217.648,06
Affectation à la réserve légale :	0,00
Reste :	87.217.648,06
Report à nouveau	1.223.146,53
Prime d'émission, de fusion, d'apport	60.500.000,00
Montant distribuable	148.940.794,59
Dividendes bruts (148 DHS par action)	148.000.000,00
Affectation en report à nouveau	940.794,59

Les dividendes seront mis en paiement à compter du 17 Mai 2017 aux guichets de BMCE BANK.

Compte tenu de cette affectation des résultats au titre de l'exercice 2016, la situation nette de la société sera déclinée comme suit :

Capital social	100.000.000,00
Réserve légale	10.000.000,00
Réserve d'investissement	56.757.190,98
Report à nouveau	940.794,59

COMMUNIQUE SUR LES RESULTATS ANNUELS 2016

Le Conseil d'Administration de Promopharm S.A s'est réuni le 17 Mars 2017, sous la présidence de M. Brahim OULAMMOU en vue d'examiner l'activité de l'entreprise et d'arrêter les comptes de l'exercice allant du 01 janvier au 31 décembre 2016.

Evolution des résultats en 2016

Les produits d'exploitation ont augmenté de 6% pour atteindre les 562 millions de dirhams.

Dans le même sillage, la valeur ajoutée se renforce de 5%, en comparaison avec l'année dernière pour atteindre les 251 millions de dirhams.

Le résultat net s'élève à 87 millions de dirhams, en baisse de 10%, due à l'augmentation des charges de personnel d'une part et la diminution du résultat financier d'autre part.

Il est à noter que nous avons procédé à des reclassements du poste 'Marchandises' au poste 'Produits Semi Finis/Finis', après passage au SAP début janvier 2016, ce qui a impacté la présentation des comptes y afférents, comme expliqué au niveau de l'ETIC.

Perspectives 2017

Le chiffre d'affaires prévisionnel devrait s'établir à près de 535 Mn MAD, et le résultat net prévisionnel de 89 Mn, en amélioration de 2% par rapport à l'exercice précédent.

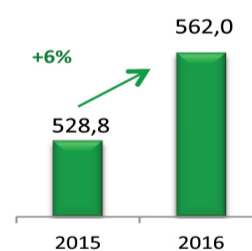
Dividendes

Compte tenu du résultat dégagé durant l'exercice 2016, le Conseil d'Administration a décidé de proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, la distribution d'un dividende de 148 DH par action.

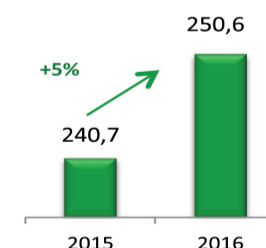
Prochaine Echéance

Le Conseil d'administration a décidé de soumettre les comptes à l'approbation de la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires dont la date a été fixée pour le Jeudi 27 Avril 2017.

Produits d'exploitation (en MDH)



Valeur Ajoutée (en MDH)



Résultat net (en MDH)

